



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.2

**Numéro de la demande :** 2023-1793  
**Demande :** Modifications de l'étiquette du produit – Délai d'application  
**Demandeur :** Taminco US LLC  
**Produit :** Manipulator 620  
**Numéro d'homologation :** 31462  
**Principe actif (p.a.) :** Chlorure de chlorméquat  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3515028

### But de la demande

La présente demande a pour but de modifier l'homologation de la préparation commerciale, Manipulator 620, afin d'étendre la fenêtre pour une application unique sur les céréales et de permettre une application précoce au stade de croissance Zadoks 21 (tige principale et première talle).

### Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

### Évaluation de la valeur

Les renseignements sur la valeur ont été soumis sous la forme de justifications et de données de performance obtenues dans des études sur le terrain sur le blé de printemps réalisées de 2013 à 2015 en Saskatchewan. Les données ont démontré que Manipulator 620 appliqué une fois à une dose de 1,8 L/ha au stade de croissance Zadoks (ZGS) 21 ou appliqué deux fois à une dose de 0,9 L/ha, sous forme d'applications fractionnées au ZGS21 suivies d'une deuxième application au ZGS30, a permis de réduire la verse et la hauteur des plantes, ce qui a conduit à une augmentation de la production.

La possibilité d'appliquer Manipulator 620 à un stade du cycle de vie des cultures céréalières où les herbicides peuvent être appliqués lors du même passage, ainsi que lorsque l'hormone cible pour réduire la hauteur des plantes (et donc la verse) est activement produite, permet aux producteurs de gérer la verse des céréales tout en réduisant le nombre de passages dans le champ. Cela permet de gagner du temps et de réduire les coûts des intrants, le compactage du sol et les émissions dans l'environnement.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour modifier l'homologation de Manipulator 620.

## Références

**Numéro de  
document de  
l'ARLA**

**Référence**

- |         |   |
|---------|---|
| 3460771 | 2023, Summary of Value for an Early Application of Manipulator 620 In Wheat, Barley, and Oats (3 of 3), DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.2.3.3(B), 10.3.1,10.4,10.5,10.6 |
| 3460772 | 2023, Summary of Value for an Early Application of Manipulator 620 In Wheat, Barley, and Oats (1 of 3), DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.2.3.3(B), 10.3.1,10.4,10.5,10.6 |

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9